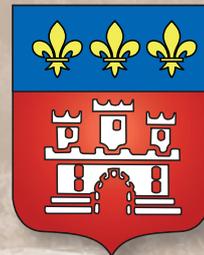


N°11 - Juillet 2013

Castellane

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

-info.com



La vie de Castellane et ses hameaux



Ce bulletin paraît en juillet et décembre, il vous informe sur tout ce qui concerne « La vie de Castellane et ses hameaux »



Visitez le site officiel de la mairie de Castellane.
mairie-castellane.fr

Vous pouvez le consulter pour toutes informations (marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...).



ÉTAT CIVIL du 20 novembre 2012 au 16 mai 2013

Naissances hors commune : 2
 Baptême civil : 0
 Mariages : 2

Décès : 20
 sur la commune : 16
 Décès hors commune : 4

URBANISME du 1^{er} janvier au 20 mai

AUTORISATIONS D'URBANISME	DÉCISIONS
Permis de construire	
11 déposés	4 accordés 2 refusés
1 modificatif	5 en cours d'instruction 1 en cours d'instruction
Permis de démolir	
0 déposé	
Permis d'aménager	
0 déposé	
Déclarations préalables	
45 déposées	29 sans opposition 8 oppositions 8 en cours d'instruction
Certificats d'urbanisme	
10 déposés dont : 6 CU d'information 4 CU opérationnel	9 instruits

RENSEIGNEMENT et numéros Utiles

- * Mairie 04 92 83 60 07 de 9h-12h & 14h30-17h
- * Service Technique 06 86 96 69 33
- * Permanence accueil CCAS 04 92 83 77 19
- * Office de Tourisme 04 92 83 61 14
- * Communauté de Communes du Moyen Verdon 04 92 83 68 99
- * Urgences médicales 15
- * Pompiers 18
- * Gendarmerie 17
- * Hôpital 04 92 83 98 00
- * Curé du secteur Verdon
Castellane 04 92 83 72 23
Saint-André-les-Alpes 04 92 83 07 05
- * Déchetterie 04 92 83 39 21



LA DÉCHETTERIE

	Castellane 04 92 83 39 21		La Mure Argens 04 92 83 07 48		Barrême 04 92 31 68 51	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Mercredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	09h - 12h	
Vendredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Samedi	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30
Dimanche						



Fréquences Radio FM

Europe 1 : 100 MHz
 Nostalgie : 92.5 MHz

RFM : 104.9 MHz
 Radio Verdon : 91 MHz



Castellanaises, Castellonais, chers amis,

Malgré un contexte économique et social préoccupant et les détresses humaines qui en résultent, je veux garder espoir en de meilleurs jours. Heureusement ! à Castellane, à notre échelon local, les évolutions sont plus rassurantes ce qui nous donne foi en l'avenir :

- Le réseau de chaleur fonctionne, ainsi, d'importantes économies d'énergie vont bénéficier à notre budget communal ;
- La maison de santé est en place ; elle concentre en un même lieu nos professionnels de santé et, de fait, va nous permettre de mieux résister à la désertification médicale tout en offrant aux Castellonais un service de proximité vital pour notre cité éloignée des grands centres urbains ;
- Notre salle des fêtes, qui a fait l'objet de travaux de la part de nos équipes techniques (intérieur et toiture refaits), verra une deuxième tranche de réalisations concernant la création de sanitaires extérieurs et la rénovation de ceux situés à l'intérieur, nous créerons un sas d'entrée (tout cela aux normes pour les personnes à mobilité réduite) ;
- L'église Saint-Victor, fleuron de notre patrimoine historique, sera très prochainement ouverte après plusieurs années de longues, coûteuses et délicates rénovations ;
- Une mise aux normes électriques a été réalisée à l'église du Sacré-Cœur (éclairage modifié) et sur la place (branchements extérieurs, coffrets), prochainement, un chauffage plus performant sera installé dans cet édifice religieux,
- Le lotissement des Listes sera bientôt mis hors d'eau par des dispositifs adaptés et son revêtement sera refait à neuf,
- Plusieurs secteurs de la commune bénéficieront, pour leur voirie, d'un revêtement nouveau en enrobé,
- Un local fonctionnel, dédié à l'enseignement du kayak, va être créé sous la piscine,
- Le chauffage de la piscine vient d'être refait à neuf,
- Une nouvelle signalétique est en cours d'installation

Tous ces aménagements ou travaux réalisés ou conduits prochainement vont dans le sens du mieux ce qui, à mon sens, peut nous donner une vision optimiste de notre cité qui se modernise pour le bien-être de tous. J'ai foi en notre tissu associatif culturel et sportif performant, en tous nos dynamiques acteurs socio-économiques, locaux. Toutes ces bonnes volontés concourent ainsi, par leurs actions, au mieux vivre ensemble et à la cohésion sociale, ciment vital pour l'unité des Castellonais.

Castellane c'est aussi un haut lieu de vacances et pour cela le tourisme, composante primordiale de notre économie locale, occupe une place prépondérante dans la prospérité économique de notre cité. La qualité et l'investissement de ses acteurs c'est la garantie de la réussite d'une saison estivale que je leur souhaite la meilleure possible.

La réalisation de la crèche et du gymnase par la Communauté de Communes du Moyen-Verdon est en bonne voie et à ce niveau aussi, nous travaillons pour l'avenir.

Pour cet été, j'ai essayé de mieux adapter les équipements destinés à la propreté et j'ai voulu mettre le personnel nécessaire afin que notre voirie soit mieux entretenue compte-tenu de l'affluence touristique.

Pour conclure, je veux vous assurer que c'est votre confiance qui me permet de trouver l'énergie pour conduire, avec l'équipe municipale, de mon mieux les affaires de Castellane. Rien n'est facile, les problèmes sont multiples mais il faut toujours persévérer pour faire avancer les choses car c'est la seule voie possible pour défendre notre commune. À l'heure où « la voilure » de l'Etat se réduit, nous devons être très vigilants pour conserver tous nos services publics de proximité afin que les Castellonais n'aient pas à trop se déplacer dans leurs démarches quotidiennes vers des centres urbains trop lointains ; cela va aussi dans le sens du développement durable.

Pour moi, la bonne entente entre tous les habitants de notre magnifique cité est primordiale car vivre en harmonie dans le respect des uns et des autres c'est le meilleur moyen de garantir notre liberté et d'accéder ainsi à un bonheur collectif.

Que pour vous toutes et tous, l'été 2013 soit le meilleur possible !



Jean-Pierre TERRIEN
Maire de Castellane



EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 27/98 Réglementant la circulation et le stationnement

Le Maire de la Commune de Castellane,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 et L.2213-2,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R.44 et R.225,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^e partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977,
Vu les délibérations du Conseil Municipal n° 10/96 du 31/01/96 et n° 21/96 du 29/02/96 relatives au stationnement payant,
Considérant qu'il convient de regrouper les décisions déjà prises en la matière, de renouveler certaines prescriptions et de réviser celles que les nécessités nouvelles imposent,

ARRÊTÉ

Article 1 : La circulation et le stationnement seront réglementés d'une façon générale, conformément à la signalisation apposée dans les rues de la ville sous forme de panneaux ou de peinture routière, et en particulier :

Article 2 : Le stationnement sera interdit toute l'année :

- Rue Nationale y compris la placette,
- Boulevard de la République,
- Rue du Lieutenant Blondeau,
- Place du Souvenir Français,
- Rue Saint Victor,
- Rue des Aires,
- Boulevard Saint-Michel en dehors des emplacements réservés,
- Boulevard Frédéric Mistral, excepté sur le côté gauche en direction de Moustiers Sainte Marie, 15 mètres après le carrefour de la rue des Aires et ce, jusqu'à l'entrée du parking de la Salle des Fêtes,
- Zones piétonnes de la rue du Mitan, rue de la Fontaine et rue du Mazeau,
- - Toutes les rues transversales, entre les rues Saint-Victor et rue du Mitan,
- Place Marcel Sauvaire et Place de l'Eglise pour les véhicules utilitaires d'une longueur hors-tout égale ou supérieure à 4,20 m, aux camping-cars, aux caravanes et aux poids lourds ainsi que pour tous les véhicules sur les emplacements réservés au marché, les mercredi et samedi matin, de 4h00 à 14h00,
- Rue du 11 novembre, sauf emplacements réservés,
- Centre de secours : au niveau de l'entrée du Centre de secours, sur le chemin du lavoir et aux jardins des HLM Saint-Martin, ainsi que sur le chemin qui mène du Boulevard Saint-Michel au centre, sauf sur la partie droite du terre-plein jusqu'à l'entrée du centre de secours.

Lorsque le stationnement ne sera pas interdit, les véhicules à l'arrêt devront toujours laisser, en quelque endroit de la ville que ce soit, un passage de 2,50 m sur la chaussée pour la circulation des véhicules, et 0,50 m du côté des façades pour le passage des piétons et la desserte des immeubles.

Article 3 : L'arrêt des véhicules est interdit :

- Toute l'année : rue du 11 Novembre, entre la rue Nationale et l'entrée des HLM de l'Espace Monaco, sauf aux cars de transports scolaires.



➤ En période estivale, du 15 juin au 15 septembre, de 10 heures à 19 heures, rue Nationale.

Article 4 : La circulation de tous véhicules est interdite toute l'année dans les zones piétonnes de la rue du Mitan, de la rue de la Fontaine et de la rue du Mazeau, sauf aux riverains utilisateurs d'un garage, uniquement pour entrer et sortir leurs véhicules.

[...]

Fait à Castellane, le 29 mai 1998.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 14/04 Portant réglementation du stationnement des camping-cars sur la commune de CASTELLANE

Le Maire de la Commune de Castellane,
Vu les articles L 2212-1 et suivant le Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux pouvoirs du Maire en matière de Police,
Vu le Code de la Route, notamment ses articles R 417-10 et R 417-12,
Vu l'article R 443-9 du Code de l'Urbanisme,
Vu l'arrêté municipal 27/98 du 29 mai 1998 réglementant la circulation et le stationnement sur la commune de Castellane,
Vu l'arrêté municipal 32/02 du 01 juillet 2002 modifiant l'arrêté municipal 27/98,
Vu la délibération du 3 mai 2004 fixant le tarif et le lieu du stationnement autorisé des camping-cars sur la commune de Castellane,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures nécessaires pour réglementer le stationnement des camping-cars sur la commune,

ARRÊTÉ

Article 1 : Les camping-cars sont autorisés à stationner sur la commune de Castellane, uniquement à l'intérieur de l'aire de stationnement matérialisée, sur le parking de la Boudousque, et pour une durée maximale de 48 heures.

Article 2 : Le montant de la taxe de stationnement est fixé à 5 euros par nuitée (de 18 heures à 8 heures) et sera versée au Régisseur municipal ou à son suppléant (montant révisable en conseil municipal)

Article 3 : Toutefois, durant la journée, les camping-cars pourront s'arrêter sur tous les autres parkings pour une courte durée, à l'exception de la place Marcel Sauvaire, de la place de l'Eglise et du parking de la Piscine.

Article 4 : L'utilisation de l'emplacement par le camping-cariste doit s'effectuer sans débordement à l'extérieur du véhicule, sans nuisance pour les riverains, sans monopolisation du domaine public, et en surveillant les animaux domestiques afin d'éviter les souillures éventuelles.

[...]

Fait à Castellane, le 23 juin 2004.



FINANCES

Le budget 2013 de la commune répond, comme les cinq années précédentes, aux exigences de bonne gestion en « père de famille » des finances communales. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et favorisent un investissement important.

Le fonctionnement s'équilibre à 3.408.476€ en dépenses et en recettes, l'investissement atteint 3.500.863€ en dépenses et en recettes.

Les recettes proviennent des taxes locales : 315.327€ pour la taxe d'habitation, 628.606€ pour le foncier bâti, 20.532€ pour le foncier non bâti et 326.0719€ pour la contribution foncière des entreprises. La commune récupère 400.000€ sur la TVA payée en 2012.

Les autres ressources sont principalement la Taxe Locale d'Aménagement, les dotations de l'Etat pour l'équipement des territoires ruraux, de solidarité rurale et les subventions de l'Europe, de la Région et du Conseil Général.

Les frais de personnel sont d'un montant de 1.264.300€ soit 37% du budget de fonctionnement.

Le budget de Castellane en 2013 est réalisé sans augmentation des taxes locales et sans emprunt nouveau. Au sujet des emprunts, depuis 5 ans, nous avons fortement diminué l'endettement, l'annuité qui était de 287.000€ en 2008 s'élève en 2013 à 131.838 €. Cela représente d'abord une capacité d'investissement augmenté de 155.162 € et une sécurité pour les futurs budgets où nous continuerons cette baisse de l'endettement.

CHIENS ERRANTS Nuisances et dangerosité

Quand on marche « dedans » par inadvertance, c'est déjà fort gênant, suivant l'état de la « chose ». Mais lorsqu'on en trouve tous les dix mètres dans des rues piétonnes ou ailleurs, parce que leurs propriétaires n'ont pas de civisme d'emmener leurs chiens faire leurs besoins dans la colline ou tout simplement de ramasser les dépôts de leurs animaux, cela devient invivable.

LA LOI EST POURTANT SIMPLE

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse (article 99.6 du règlement sanitaire départemental)

Les déjections canines font également l'objet d'une interdiction légale et tout propriétaire de chien qui ne souhaite pas se préoccuper du problème s'expose à des sanctions pénales qui peuvent aller jusqu'à une amende de 450 €.

En ce qui concerne un autre danger, celui des chiens dit « dangereux », la loi a instauré une présomption de danger grave et immédiat pour les chiens classés en 1^{re} et 2^{ème} catégorie, et la préfecture de Digne nous rappelle régulièrement qu'il y a lieu d'être vigilant afin d'éviter le caractère dramatique des accidents qui résultent d'une mauvaise application des prescriptions légales par les propriétaires des chiens.

De plus, la loi n° 2008-582 du 28 juin 2008 apporte de nouvelles modifications à l'article L211-14 du code rural. La loi de 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance avait subordonné la détention d'un chien « classé » au dépôt d'une déclaration en mairie. La détention de ce type de chien est désormais subordonnée à la délivrance par le maire d'un permis de détention.

Ce dernier est subordonné à la production de pièces justifiant : identification du chien, vaccination antirabique du chien en cours de validité, assurance chien, attestation de stérilisation de l'animal, attestation d'aptitude. (art.L221-13-1)

Alors, même s'il est parfois difficile de trouver le temps de s'occuper de son chien convenablement, assumons leur présence pour ne pas pénaliser les autres usagers de la voie publique.





DÉPART À LA RETRAITE D'ALEX PRIVAT



Nous nous sommes réunis à l'occasion du départ à la retraite d'Alex PRIVAT ; c'est à la fois un moment marquant pour lui, sa famille et ses proches mais c'est aussi une émouvante cérémonie pour tous ceux qui l'ont côtoyé et qui officialise la fin d'une carrière d'un homme que nous aurons eu l'occasion d'apprécier au quotidien pour ses compétences, sa bonne humeur, son sens du service public, sa franchise et son franc-parler.

En quelques mots, la carrière d'Alex PRIVAT se résume ainsi :

Alex a commencé sa carrière dans la commune en qualité d'ouvrier d'entretien polyvalent le 8 janvier 1979.

Son sens du service public et sa compétence lui permettent d'intégrer la Fonction Publique Territoriale en tant qu'ouvrier professionnel de 1^{re} catégorie le 1^{er} septembre 1980.

Le 1^{er} janvier 1987, Alex est promu au grade d'ouvrier professionnel de 2^{ème} catégorie puis est intégré dans le grade d'Agent Technique Qualifié le 1^{er} juin 1988.

Il escalade les grades en passant successivement :

- d'Agent Technique Principal le 1^{er} janvier 1995,
- à Agent Technique en Chef le 1^{er} janvier 1998,
- puis Agent de Maîtrise le 15 septembre 2001,
- et Agent de Maîtrise Principal le 1^{er} janvier 2008.

Alex a passé une grande partie de sa carrière à la Station d'épuration et il n'a jamais hésité à accepter d'autres fonctions (Garde-Champêtre assermenté, ASVP, ACOMO). Dévoué, disponible, il a toujours su répondre présent car il connaît le sens du service public. Il a été dernièrement décoré, pour toutes ses qualités, au nom de Madame la Préfète des Alpes des Haute-Provence, d'une distinction honorifique : la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale – Classe Vermeil.

Je rends hommage à toutes ces années passées au service de la commune de Castellane qu'Alex a su passer au service de l'intérêt général avec sérieux et compétence. Il a toujours pu compter sur le soutien de sa famille très appréciée à Castellane.

Depuis le 1^{er} janvier il est officiellement retraité et je ne pense pas qu'il connaisse l'ennui tant il sait organiser son temps avec un loisir dominant : la chasse. Cette passion lui a donné une connaissance profonde de la nature et à son contact je ne doute pas qu'il a toujours su se ressourcer et prendre les décisions qui s'imposaient à des moments difficiles que nous connaissons tous un jour ou l'autre. Elu depuis 2001, j'ai tout de suite apprécié chez lui sa bonne humeur, sa franchise, le souci de bien faire et sa détermination lorsqu'il voulait améliorer les choses pour le bien-être de tous. Alex c'est quelqu'un qui a toujours su dans le relationnel s'attirer la sympathie car il vous parle avec franchise et sans arrières pensées.

Nous souhaitons aussi rappeler qu'il a fait partie du corps des sapeurs- pompiers ; il est rentré au centre de secours de Castellane en 1974, a gravi tous les échelons pour finir sa carrière major en 2010. Il a reçu les médailles, du courage et du dévouement, du secours en montagne et celle de 20 ans et 25 ans de service.

« Ce soir Alex, c'est ton soir, ta famille et toi êtes à l'honneur et c'est du fond du cœur au nom du conseil municipal que nous te remercions pour toutes ces années au service de la commune et te souhaitons une longue et méritée retraite riche de l'affection des tiens et qui sera le début d'une autre vie. »



MARIANNE D'OR



La marianne d'or du civisme a été décernée à la commune de Castellane, pour son fort taux de participation aux élections présidentielles et législatives (84,43 % et 84,58 %), dans la catégorie des communes de 1000 à 3500 habitants. Cette distinction a été obtenue grâce à la participation des électeurs de la commune, c'est une reconnaissance pour leur conscience civique. Robert Gues, adjoint au maire, a reçu cette distinction des mains de Michel Pappaud, préfet des Alpes de Haute-Provence, lors d'une réception organisée à Mallemoisson. La

plaque a été installée à la porte d'entrée de l'hôtel de ville par les services techniques et les élus.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DANS LE VILLAGE



La révision de la signalétique en ville faisait partie des projets de la Mairie. Une commission au sein du Conseil municipal a été créée en 2010... pour travailler sur ce point. En effet, Castellane, en tant que cité touristique et de caractère avait besoin d'une nouvelle signalétique répondant aux demandes des visiteurs mais aussi des commerçants et hébergeurs locaux. L'ancienne signalétique mise en place en 2004 comportait des informations obsolètes suite aux évolutions de la ville (nouvel hôpital et maison médicale, déplacement du CCAS,...).

Avec ce projet de nouvelle signalétique, la Mairie veut réactualiser les indications des services et des bâtiments publics, harmoniser les supports et améliorer le cadre de vie. Un des souhaits était de conserver une main mise sur ce projet et de ne pas le confier à un prestataire extérieur pour pouvoir proposer une signalétique originale, de qualité et à un coût abordable pour les personnes souhaitant s'indiquer.

Mais tout d'abord, une signalétique d'intérêt local, quésaco ?

« La signalétique d'Intérêt Local regroupe des barrettes ou réglettes d'information. Elle peut cependant constituer un complément utile à la signalétique de jalonnement. » (Extrait Charte signalétique du Parc du Verdon)

« L'évolution de la réglementation en matière de signalisation a été une nécessité au regard de la transformation des conditions de déplacement des usagers ainsi que de l'évolution générale du mode de vie. Elle est donc inscrite dans un cadre visant à : garantir la sécurité de l'ensemble des usagers ; préserver la spécificité de la signalisation routière et améliorer sa lisibilité et son efficacité ; renforcer la protection du cadre de vie en améliorant la qualité des paysages naturels ou bâtis. » (Extrait de Certu, Signalisation d'Information Locale, guide technique)

C'est ainsi que le 14 mars 2013, une réunion a eu lieu en mairie avec les commerçants et hébergeurs intéressés. Les interventions de chacun ont été notées et le projet a été aménagé afin d'essayer de donner une réponse satisfaisante à tous. Une convention validée le 7 mai en Conseil Municipal précise les engagements de chacune des parties : qui peut se signaler, combien de réglettes par commerce, le montant de la participation financière, le respect d'une charte graphique, l'entretien des supports et des informations,... Ce projet de nouvelle signalétique a pu voir le jour grâce aux subventions de l'Etat (enveloppe parlementaire) et de l'Europe, dispositif FEADER. Ainsi, les dix-sept mâts seront disposés selon un plan d'implantation (document disponible en mairie) et quatre panneaux avec les plans de ville seront installés dans les parkings. L'objectif est que tout soit en place pour cet été.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie de Castellane 04 92 83 60 07



CCAS Centre Communal d'Action Sociale



Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un service mis en place par la municipalité pour tous les administrés de la commune qui souhaitent être renseignés ou qui sont socialement en difficultés. Il fonctionne grâce à un conseil d'administration et à des moyens propres, il a un budget autonome et a aussi un personnel qui relève de son autorité.

Le président est le maire, ses membres sont élus par le conseil municipal. Au cours de la réunion publique, Jean-

Paul Rivet a expliqué, le fonctionnement du CCAS. Ce service s'occupe de la livraison des repas à domicile trois fois par semaine en liaison froide.

Il dispose aussi des loyers de six studios à l'espace Monaco réservés aux personnes âgées. La subvention communale fait partie de cette ressource et constitue l'apport prépondérant et obligatoire à son fonctionnement. Les dépenses sont principalement liées au fonctionnement.

Lors de cette réunion, suivie d'un goûter, auquel la commune de la Garde s'associe depuis plusieurs années, les membres du conseil d'administration ont rappelé quelques informations essentielles

Pour vos démarches téléphoner au 04 92 83 77 19.

CONCOURS DE MEUTES DE FRANCE



L'association française pour l'avenir de la chasse au chien courant des alpes du sud (AFACCC des AS) ont organisés la finale nationale sanglier 2013 à Castellane.

Les meilleures meutes de France, après avoir franchi le cap des sélections départementales et régionales se retrouvaient dans la Vallée du Verdon pour y montrer leurs qualités de chasse. Depuis la Sarthe et la Vendéen, en passant par les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, le Cantal ou la Haute-Saône, chacun avait fait le déplacement. Dépaysement garanti !

En dépit des mauvaises conditions météorologiques, le public était présent et les chiens aussi. Les spectateurs se sont rendus vers les secteurs où se déroulent les chasses. Certains lieux très touristiques ont vu pour la première fois ces cérémonies étranges : les sonneurs ont fait résonner les montagnes au Point Sublime, et les routes étaient encombrées de spectateurs intéressés par l'écho des aboiements des chiens et sensibles aux paysages. Puis la foule s'est réunie pour déguster saucisses, merguez ou poitrines de porc grillées par l'équipe de Roger Noël. Et plus de 350 repas ont été servis sous le chapiteau. Le lendemain, clou du spectacle : une meute a traversé le lac de Chaudanne en barque pour se rendre sur le secteur de chasse. Le sanglier très complaisant est même venu boucler au bord du lac devant tous les spectateurs ravis. Le soir l'ambiance était des plus festives et les passionnés ont pu échanger sur les qualités des chiens. Dès le retour du dernier découplé du dimanche, le jury a délibéré et une salle comble attendait les résultats. Après les discours d'usage de Gilbert Sauvan député et président du conseil général des Alpes de Haute-Provence, Bernard Baudin, Président de la Fédération nationale des chasseurs et Marc Dudognon, Président nationale de la FACCC, Mesdames Martine Brondet et Elisabeth Gaglio de la mairie de Castellane, c'est Michel Benoît, président du jury qui annonce le verdict avec l'équipe organisatrice et son président Patrice Bremond. La meilleure prestation a été réalisée par la meute des frères Grasset, associés à Vourlat, de l'Ain. Les 2^{ème} Feller et Aulié, venaient du Lot. Au 3^{em}, ce sont le Cantalous Stephane Monteil et Arnaud Magne. Parmi les récompenses distribuées, chaque concurrent a reçu un panier d'osier, fabriqué artisanalement dans la région et garni de produits du terroir ou encore des pièces artisanales en fer forgé...



UN DÉPUTÉ JUNIOR DE L'ÉCOLE DE CASTELLANE AU PARLEMENT DES ENFANTS



Dans le cadre du XVIII^{ème} parlement des enfants, Gilbert Sauvan s'est rendu dans la classe CM2 de Castellane pour un échange avec les élèves. La classe de Marc Roland avait bien préparé la visite du député avec de nombreuses questions : sur son rôle et pourquoi avoir choisi ce « métier » ? S'il avait le temps de prendre des vacances ? Mais également des questions plus étonnantes, comme par exemple s'il arrivait que l'on se batte à l'assemblée ?...

C'est Léo Gras qui a été élu par ses camarades pour représenter la classe au parlement des enfants, le 8 juin prochain. Il occupera le siège de Gilbert Sauvan dans l'hémicycle de l'assemblée nationale. Les élèves ont choisi de présenter une proposition de loi sociétale et familiale portant sur « le droit de parole des enfants en cas de divorce ». Un sujet souvent douloureux pour eux. Seulement quatre propositions de loi, sur 577, seront sélectionnées et ensuite mises en ligne sur le site du parlement des enfants, afin que les classes participantes puissent en discuter. Chaque classe choisira la proposition de loi ayant sa préférence. À l'issue de cette visite Gilbert Sauvan s'est exprimé : *« je viens de passer un très agréable moment avec la classe de CM2 de Castellane, j'ai trouvé des enfants extrêmement attentifs, très respectueux et curieux, j'ai eu droit à un bombardement de questions allant de combien gagne un député ? Peut-il se présenter plusieurs fois ? Pouvez-vous faire une loi ? Qu'est-ce qu'une loi ?... C'est vraiment intéressant, un agréable moment avec ces élèves, que je connais pour la plupart d'entre eux. »*

Le texte de la proposition de loi

La proposition sur le Droit de parole aux enfants de couple divorcé est présentée par : Arnaud Amzil, Fanny Anselmi, Hélène Bancharel, Pauline Biche, Lucas Cabasson, Félice Dierick, Jeanne Dufour, Orane Faure, Maxime Gouaze, Léo Gras, Isabella Lebedeva, Thomas Mangin, Maëva Martini, Leelou Mascot, Carla Montellimard, Sérène Moriconi, Matéo Nicolas, Maryon Nomico, Ryan Posero, Téophane Riou, Amandine Robert, Edouard Robert, Salomé Spattaza, Shanang Venlel, Maxence Willay.

Les cinq articles

Article 1 : Dès l'âge de sept ans, les enfants de couples divorcés, ont le droit, à leur demande, de donner leur avis sur les conditions du divorce qui les concernent.

Article 2 : L'enfant dicte son avis à l'aide sociale qui le remet au juge chargé du divorce.

Article 3 : Ce document est confidentiel.

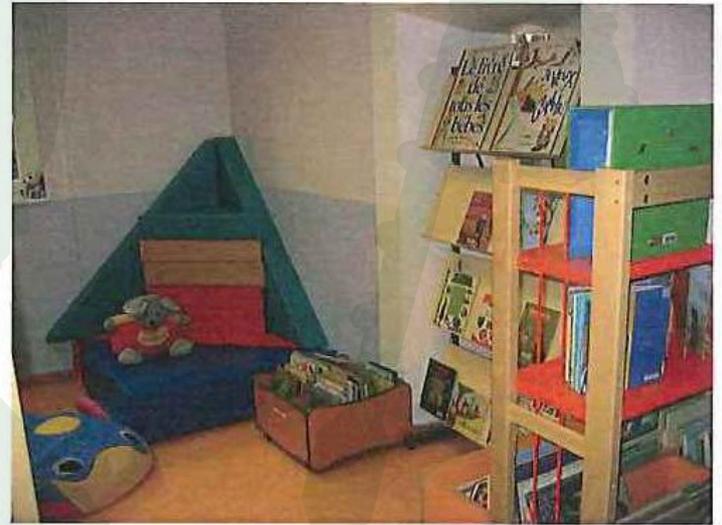
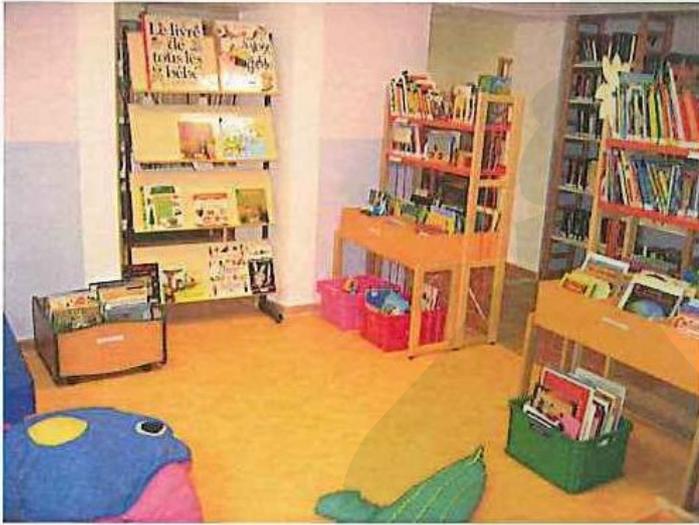
Article 4 : Le document portera sur le calendrier des gardes et sur leur choix de lieu de vie.

Article 5 : Un bilan de la situation, décidé par le jugement, sera réalisé par l'aide sociale trois mois après sa mise en place.





LA BIBLIOTHÈQUE DE CASTELLANE



La bibliothèque de Castellane est un lien culturel d'échanges, de rencontres, un centre de recherches de documentation et d'informations.

Avec convivialité les bénévoles vous conseillent dans le choix de vos lectures et vous amènent ainsi aux plaisirs de lire.

Ils vous guident également dans vos recherches littéraires, régionales au travers des multiples ouvrages et des supports informatiques.

Horaires d'ouverture au public

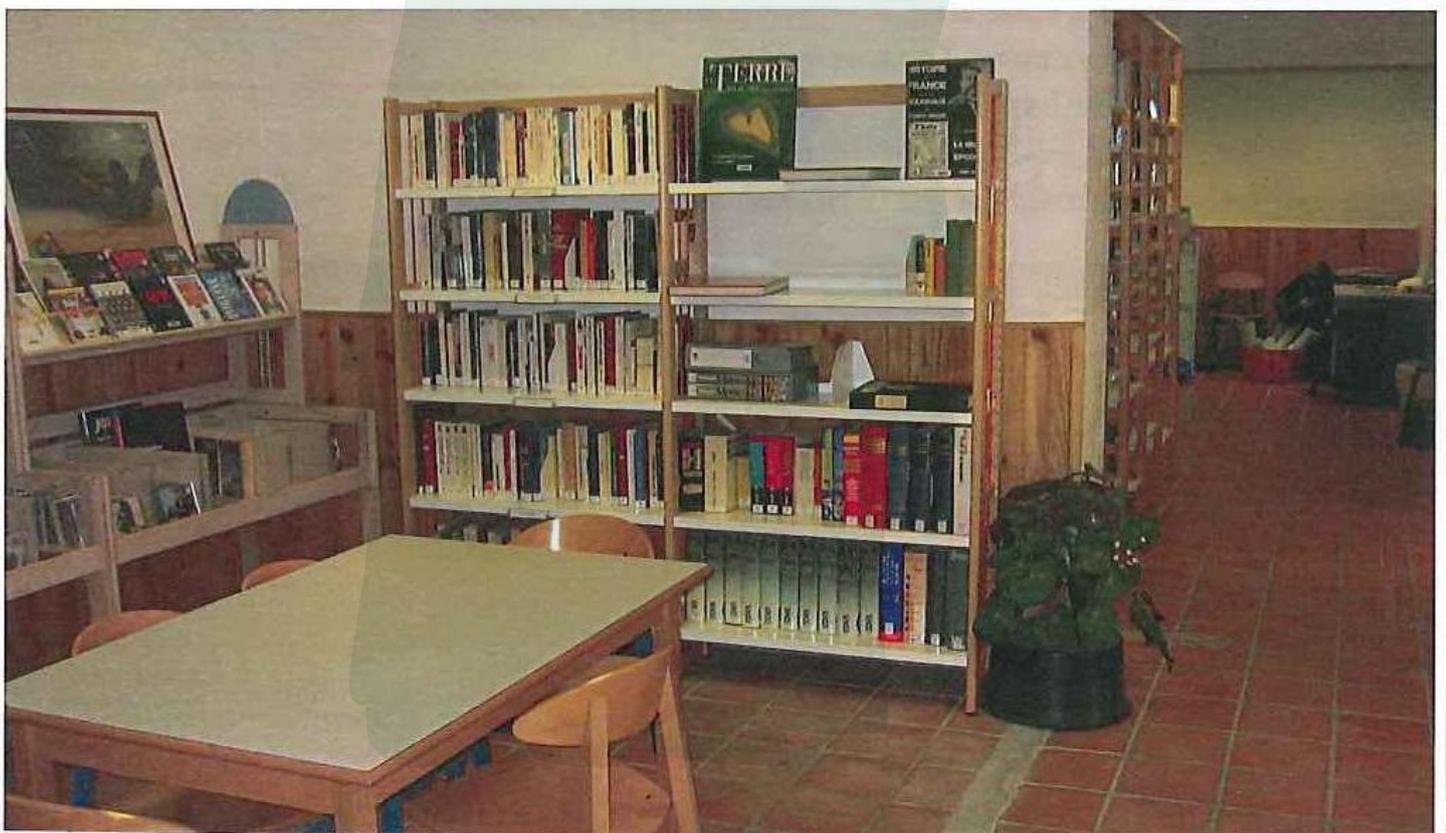
Lundi : 10h00 – 11h30 / 14h00 - 16h00

Mardi : 10h00 – 11h30 / 14h00 - 16h00

Mercredi : 14h-18h30

Samedi : 10h00 - 11h30

Sauf le premier mercredi du mois





ÉGLISE SAINT-VICTOR... Vers la fin du chantier ?

Depuis deux ans, la Mairie donne régulièrement des informations sur l'état d'avancement du chantier de restauration de l'église Saint Victor. Ce chantier, prévu initialement pour six mois, dure maintenant depuis deux ans, il avait commencé le 1er mai 2011. Alors, pourquoi tant de retard ? Les intempéries (il gelait cet hiver dans l'église, impossible de restaurer les murs ou boiseries), les six entreprises retenues car ayant l'agrément « Monuments Historiques » viennent de loin et ont une gestion compliquée de leur emploi du temps, les problèmes d'humidité récurrents dans l'église et des travaux complémentaires non prévus au départ au budget...

Bref tous les aléas d'un chantier important. Mais l'église Saint Victor est un joyau du patrimoine de Castellane et elle mérite bien tous ces efforts humains et financiers !

Où en est-on aujourd'hui ?

Tout d'abord, qu'en est-il des travaux complémentaires qui portaient sur la couverture de l'abside et la réalisation d'un drain côté est. En 2010, des travaux identiques avaient été faits mais entreprises et architecte n'étaient pas allés assez loin pour tenter d'endiguer l'humidité toujours très importante dans l'église. En 2012, la Commune a réuni les fonds financiers permettant de reprendre une nouvelle (et dernière !) fois la toiture en lauzes de l'abside avec la reprise de toute l'étanchéité. Le drain est en cours, il est creusé au chevet de l'abside avec pour objectif d'atteindre les fondations de l'église. Ces travaux sont suivis par Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. Le drain doit être terminé en juin 2013.

Pour le chantier des intérieurs de l'église, on s'approche de la touche finale. Monsieur l'Architecte en Chef des Monuments Historiques a validé la réception de quatre lots sur six. Les décors peints de l'abside sont terminés et il reste uniquement des travaux sur les boiseries : mise en patine des stalles et des nouvelles portes du clocher et de l'escalier de la tribune, reprise de la polychrome



des colonnes torsées, repose des tableaux et restauration de l'écusson en bas relief du Chœur. Enfin, il y aura tout le dépoussiérage (pas une mince affaire !) et la réinstallation des bancs et du mobilier.

Tous ces travaux prennent du temps mais le résultat est à la hauteur, l'église Saint Victor va retrouver sa splendeur d'antan. Bien évidemment, d'autres projets comme la mise en lumière et en valeur du mobilier de l'église attendent la Mairie car on ne finit jamais d'entretenir un tel patrimoine. En espérant pouvoir faire une réception finale des travaux dans l'été... 2013 !

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec Amandine Delarbre, Mairie de Castellane 04 92 83 60 07.

Légende illustrations :
Fonds baptismaux, boiseries, toile et décors peints restaurés
Toiture en lauzes de l'abside





DES PROJETS POUR LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU ROC



La chapelle Notre-Dame du Roc protège et domine Castellane depuis le XIII^e siècle. Emblème de la ville, elle est un haut lieu de pèlerinage et tient une place à part dans le cœur des habitants. Le site du roc est également fréquenté par de nombreux touristes. Même si aucun comptage précis n'a été effectué, on peut estimer à environ 50 000 visiteurs par an. Chaque année, plus de 8 000 cierges sont montés et vendus à la chapelle par l'association des Amis de Notre-Dame du Roc.

La Mairie de Castellane, consciente de ce patrimoine, a souhaité travailler sur un programme pluriannuel de mise en sécurité, de restauration et de mise en valeur de l'édifice et de ses abords. En 2011 et 2012, des actions ont déjà été réalisées avec un chantier de bénévoles pour la restauration du sentier du Roc avec le Parc du Verdon, l'installation d'une table d'orientation, le nettoyage des abords. La Mairie remercie également les Amis de Notre-Dame du Roc ainsi que tous les bénévoles pour leur engagement et leur participation à l'entretien et à la valorisation de la chapelle.

En 2013, un dépliant a été imprimé par la Mairie. Il explique quelques grands moments de l'histoire de la chapelle, donne des informations sur le sentier du Roc et, nouveauté, il est disponible en cinq langues (français, anglais, italien, allemand, hollandais). Les 1ers Rendez-vous aux Jardins organisés par l'Office de Tourisme

et plusieurs associations (Les Amis de Notre-Dame du Roc, Petra Castellana, les Cabotins, l'AEP, Vivre à Castellane) ont proposé début juin un programme bien fourni avec notamment un chantier de bénévoles pour la restauration et le nettoyage du sentier du Roc. En espérant qu'on pourra rééditer ce rendez-vous en 2014. Egalement, la Commune a convié le 22 mai les représentants de l'Etat (Architecte des Bâtiments de France, D.R.E.A.L.) pour envisager des solutions concernant la mise en sécurité des éclairages extérieurs de la chapelle.

Le projet le plus important porte sur la restauration des extérieurs de la chapelle avec une reprise des dépassées de toiture, gouttières, l'enduit de toutes les façades, couverture de la sacristie, travaux de ferronnerie et menuiserie sur les portes et fenêtres. Le montant estimé de ces travaux s'élève à 180 000 € HT. Le coût élevé s'explique en partie par l'accès à l'édifice, hélicoptage uniquement. Pour mener à bien ce chantier, la Mairie a sollicité le soutien financier de

l'Etat avec la D.R.E.A.L (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) car la chapelle se situe en site classé, le Conseil Régional PACA, le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence et la Fondation du Patrimoine. A ce jour, aucune subvention n'est encore acquise. Mais vous pouvez nous aider ! Par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, une souscription est lancée. La Mairie fait donc appel à

toutes les personnes intéressées pour faire un don. A noter que si cette souscription est bien avancée au mois d'août 2013, la Fondation du Patrimoine peut attribuer une subvention complémentaire pour aider à faire aboutir le dossier.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie
04 92 83 60 07





COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CENTENAIRE DE LA 1^{RE} GUERRE MONDIALE 1914-2014

Le Comité Départemental du Centenaire de la Guerre 14-18 a été créé le 28 septembre 2012 sous la présidence de Mme Marie-Pervenche PLAZA, Directrice de la Sécurité et des Services du Cabinet du Préfet des Alpes de Haute-Provence représentant Mme le Préfet Patricia WILLAERT. Ce comité regroupe toutes les communes volontaires ainsi que des services départementaux tels que l'Office National des anciens combattants et victimes de guerre, délégué militaire, le conseil pour les anciens combattants et victimes de guerre la mémoire de la nation, le souvenir français et les archives. Chaque participant a été sollicité par le Comité pour proposer un projet autour de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Deux projets par département seront présentés au niveau national en juin 2013 à la Mission du Centenaire qui délivrera le label « Centenaire ».

La « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale » est un Groupement d'intérêt public (GIP) créé par arrêté ministériel du 5 avril 2012, publié au Journal Officiel le 11 avril 2012. Cette Mission interministérielle a pour vocation de préparer et de mettre en oeuvre le programme commémoratif du centenaire de la Grande Guerre. Elle est chargée notamment d'organiser les grands temps forts événementiels pris en charge par l'Etat, d'apporter son soutien aux initiatives locales, à travers notamment la mise en place d'un label « Centenaire », et enfin, d'informer le grand public sur le programme commémoratif du Centenaire. Commémorer le centenaire de la Grande Guerre doit permettre à de se rassembler autour d'un héritage commun, dont les traces matérielles et morales sont encore visibles aujourd'hui, et dont témoignent la transmission d'histoires familiales de génération en génération ainsi que les monuments, paysages et vestiges de cette période matricielle de l'histoire de France, de l'Europe et du monde. L'obtention du label « Centenaire » permettra, en premier lieu, au projet labellisé de figurer au programme commémoratif officiel du Centenaire, programme mis en ligne sur le portail internet de la Mission du Centenaire, mais aussi imprimé puis distribué sur tout le territoire français, ce qui confèrera au projet labellisé une visibilité nationale et internationale. Le label « Centenaire » est par ailleurs un gage de qualité pour le porteur de projet, qui garantit au projet d'avoir été reconnu comme innovant, structurant et original, parmi d'autres propositions.

La Commune de Castellane, à travers la Maison Nature & Patrimoines, participe activement au Comité Départemental et a déposé un projet au titre de la Commé-

moration du Centenaire de la Grande Guerre. Ainsi, la Maison Nature & Patrimoines, en partenariat avec l'association Petra Castellana, va proposer une exposition à partir de novembre 2014 dans le musée du

Moyen Verdon, Arts et Traditions Populaires. Autour d'un travail de mémoire, de correspondances de guerre, de photographies, de présentation d'objets prêtés par les habitants, la Grande Guerre sera abordée du point de vue intime des familles et notamment des femmes restées au pays. Comment se déroulait la vie locale « sans les hommes » ? Quelles consé-

quences sur la vie économique, agricole, sociale pendant dans la durée de la guerre ? Après la fin de la guerre, quel avenir pour le pays du moyen Verdon et l'annonce de l'exode rural ? Et plus largement, comment se passait la vie dans les années 1920 pour ce territoire rural ? L'exposition s'organisera avec des panneaux explicatifs, un coin audio et

vidéo, un catalogue d'exposition, un coin animation pédagogique et aussi des objets prêtés pas les familles tels que gourdes, habits, carnets militaires, clairon, œuvres graphiques. En effet, chaque famille a conservé un souvenir d'un poilu et ce sera l'occasion de faire participer la population locale à cet événement. Egalement, un programme annuel d'animations sera développé par la Maison Nature & Patrimoines en s'appuyant sur des partenariats associatifs et institutionnels : animations pédagogiques avec les scolaires (Collège du Verdon) autour de l'exposition, animation autour du monument aux morts en tant que patrimoine bâti mais aussi recherches en archives (état civil) ; lectures d'archives avec les Archives Départementales ; pièce de théâtre à partir correspondances locales ; projection de film ; visite commentée de l'exposition, diffusion du catalogue, conférence, recueil de la parole et de mémoire avec Radio Verdon.

Il faudra attendre l'été 2013 pour savoir si le projet de Castellane aura été retenu par le Comité Départemental. A noter que les Archives départementales ont un magnifique projet sur cinq années avec des expositions et la numérisation de nombreuses archives de guerre. Même sans ce label « Centenaire », la Commune et la Maison Nature & Patrimoines proposeront des actions autour de la commémoration.

Si vous êtes intéressé par ce thème, si vous avez des archives familiales, des objets, vous pouvez contacter Amandine Delarbre, à la mairie de Castellane. Tel : 04 92 83 60 07. Mail : castellane.amandine@orange.fr





LES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS 2013



Le nettoyage des Jardins de la Tour a eu lieu dimanche 14 avril, sous un soleil radieux et dans une ambiance chaleureuse. Une dizaine de bénévoles s'était donnée rendez-vous pour participer à la mise en valeur des Jardins. Cette journée de nettoyage est organisée depuis trois années par la Mairie de Castellane qui fait appel au bénévolat. Cette année, la mobilisation a été restreinte, en cause le report par deux fois à cause des intempéries de la date prévue initialement en mars. Cela n'a pas empêché les personnes présentes de se retrousser les manches et de ne pas craindre les ampoules !

Un beau travail a été effectué avec trois restanques débroussaillées. Les bénévoles se sont plus particulièrement attachés à remettre en état l'entrée d'une restanque avec la réalisation d'une jardinière en pied de mur. Le sol a été également nivelé pour permettre un passage plus facile. Une petite pensée à nos anciens qui travaillaient la terre et maniaient la pioche et le liche au quotidien, quel dur labeur ! La mise en valeur des Jardins de la Tour continue avec un projet de réfection de tours et cabanon porté par la Mairie, un chantier de bénévoles en juillet pour remonter un mur de terrasse avec l'association Alpes de Lumière et à l'automne, une autre journée dans les Jardins sera organisée pour cette fois-ci planter bulbes et autres plantes locales. Un grand merci aux béné-

voles qui suivent, s'intéressent et participent à la remise en état de ce lieu magique des Jardins de la Tour. C'est avec les actions et engagement de tous que le projet avancera.

Pour continuer à se retrouver autour des Jardins, des animations sont prévues. Commençons par les « Rendez-vous aux jardins » le 31 mai, 1^{er} et 2 juin, qui vous proposent : un chantier de bénévoles pour la restauration de la calade du sentier du Roc, une foire aux plantes, un atelier de création d'épouvantails, spectacle de théâtre avec les Cabotins, conférence suivie d'une dégustation de vin, un pique-nique dans les Jardins,... Ce moment d'échanges est organisé en partenariat avec l'Office de Tourisme, les associations Vivre à Castellane, Les Amis du Roc, la M.J.C., Petra Castellana et les Cabotins. L'association Alpes de Lumière, soutenue financièrement par la Mairie, viendra organiser en juillet un chantier de bénévoles pour la restauration d'un mur dans le quartier du Baous. Et enfin, la Mairie poursuit la mise en valeur de ce site exceptionnel des Jardins avec un projet de remise en état du bâti (cabanon et toiture de tours). On vous donne rendez-vous à l'automne pour nous aider à redonner vie aux Jardins de la Tour.

*Pour plus de renseignement,
contacter la Mairie 04 92 83 60 07*



MAISON NATURE & PATRIMOINES 2013, un coup de jeune, des nouveaux défis !



La Maison Nature & Patrimoines a réouvert ses portes le 13 avril pour la saison 2013, ouverture jusqu'au 30 septembre. Cette année, on change de visage : nouveau logo, nouveau site web, nouvelles plaquettes de communication. Bref un bon coup de jeune pour les 6 ans de la structure.

Au programme aussi (et surtout) de nouvelles expositions. Tout d'abord avec le musée du Moyen Verdon géré par l'Association Petra Castellana, qui renouvelle, comme tous les deux ans son exposition. Cette année le thème est la vigne et le vin avec un titre évocateur : « De Vigne en Grappe,

la culture du vin en Haute Provence » ! Vous découvrirez que oui, il y avait du vin avant aux alentours de Castellane, et surtout vous apprendrez comment on le cultivait et le produisait. Avis aux amateurs... Des conférences et animations tout au long de la saison seront proposées, demandez le programme !

Une deuxième exposition sur le thème du Végétal ouvrira ses portes le 17 mai au premier étage de la Maison Nature & Patrimoines (accès libre). « Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches... » est un dialogue entre l'ancien et le neuf, le naturel et le culturel, la géologie et l'art... Elsa Magrey, sculpteur local, et Lucien Leroy, géologue amateur, mettent en relation sculptures et fossiles et vous proposent un regard poétique sur la nature et notre terre.

Toujours pour le plaisir des petits et grands, le musée Sirènes et Fossiles vous présentera Castellane il y a 40 millions d'années, lorsque notre région était sous l'eau et que d'étranges mammifères marins, les siréniens, peuplaient nos eaux peu profondes...

Enfin le Relais du Parc naturel régional du Verdon est toujours là pour vous donner 1000 conseils nature, à la découverte du territoire et des randonnées. Les écocardes répondront à toutes vos questions : randonnées, sorties thématiques accompagnées, visites de villages, mais aussi découvertes à la ferme, musées, rencontres et événements.

Alors n'hésitez plus à venir découvrir ou redécouvrir cet espace d'interprétation et d'information sur Castellane et le Moyen Verdon. Pauline, Amandine, Morgane, Guillaume et les écocardes vous accueilleront et conseilleront tout au long de cette saison 2013. N'hésitez pas à aller à leur rencontre.

Pour tout renseignement ou réservations : 04 92 83 19 23 / maisonnaturepatrimoines@gmail.com
www.maison-nature-patrimoines.com / www.facebook.com/maisonnaturepatrimoines/

Ouvert mercredis, week-end et jours fériés en mai, juin et septembre

7j/7 pendant les vacances de Pâques et en juillet et août.

Horaires : 10h-13h et 15h-18h30

A noter : la Maison Nature & Patrimoines sort de ses murs avec un stand en juillet-août sur le marché le mercredi matin. Des visites guidées pour les groupes et des animations pour les enfants sont possibles sur réservation.



ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION PETRA CASTELLANA...



Pour cette année 2013, l'actualité de l'Association Petra Castellana est riche en réalisations, animations et événements. Si le travail d'inventaire et de numérisation des collections se poursuit (accompagné notamment par l'édition, au mois d'avril, d'un catalogue les présentant), en parallèle, un véritable travail de recherche a été réalisé par les membres du Conseil d'Administration de l'association pour préparer la prochaine exposition.

C'est ainsi que depuis la mi-avril, l'exposition « De vigne en grappe, la culture du vin en Haute-Provence », vous invite à découvrir un tout nouveau parcours de visite, sur le thème de la vigne et du vin. Dans les salles du Musée du Moyen Verdon, vous pourrez saisir l'ensemble du processus de fabrication du vin, de la culture à sa consommation, en passant par le travail de la terre, la taille, les traitements, les vendanges, ou encore les travaux de cave et de vinification. Des informations historiques locales, ainsi que l'exposition d'objets originaires de la région, viendront témoigner des profondes mutations qu'a connues le vignoble de Castellane et de ses environs, et expliquer les raisons de sa complète disparition aujourd'hui. L'association Petra Castellana a inauguré cette exposition dans les locaux de la Maison Nature & Patrimoines, le dimanche 2 Juin 2013, suivi

d'une conférence-dégustation sur le thème de la culture de la vigne et du vin, animée par deux viticulteurs, sur la placette derrière l'église Saint Victor.

À l'automne 2013, l'association Petra Castellana organisera les Rencontres du Moyen Verdon, en proposant cette fois-ci un cycle de conférences et de débats sur le thème du « Patrimoine immatériel ». Ces rencontres, offrant plusieurs visites commentées sur le terrain, seront axées autour de trois thématiques (la linguistique, la toponymie, et les coutumes et traditions religieuses), et seront présentées par un membre de l'association Petra Castellana, en collaboration avec des associations et intervenants extérieurs. Voici le programme et dates des Rencontres :

- Angles, le samedi 14 Septembre 2013, sur le thème des coutumes et traditions religieuses.
- Castellane (hameau de Robion), le samedi 28 Septembre 2013 : sur le thème de la toponymie.
- Clumanc, le samedi 12 Octobre 2013, sur le thème de la linguistique.

Ces rendez-vous se veulent des moments conviviaux de rencontres, d'échanges et de discussions, nous vous invitons donc à venir nombreux pour partager ces instants avec nous.

Renseignement : association Petra Castellana - 04 92 83 71 80 - petracastellana@free.fr

Pour voir les collections : maison-nature-patrimoines.com/collections-musee-moyen-verdon





INVENTAIRE DES COLLECTIONS DU MUSÉE DU MOYEN VERDON, Projet E-Services et Territoires

Il y a six mois, nous vous parlions de la finalisation du projet E-Services et Territoires porté par la Communauté de Communes du Moyen Verdon et soutenu financièrement par la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ce projet, commencé en 2010, avait pour but d'inventorier et de valoriser les collections du musée du Moyen Verdon.

Nous avons le plaisir aujourd'hui de vous annoncer que ce projet est terminé. Nous avons brillamment rempli nos objectifs : mieux connaître les collections du musée (géré par l'Association Petra Castellana) et faire découvrir aux habitants et aux visiteurs le patrimoine du Moyen Verdon. Pour cela des catalogues présentant les principales thématiques des collections sont à votre disposition auprès de la Communauté de Communes du Moyen Verdon et de l'Association Petra Castellana. Un site internet permet de visualiser les collections, avec à terme, nous l'espérons, l'accès à la base de données en ligne. <http://www.patrimoine-verdon.com/>

La fin de ce projet ne signifie pas la fin du travail, bien au contraire. La section photographie de la MJC de Castellane continue à numériser les collections tandis que l'association Petra Castellana s'occupe de la conservation et du suivi scientifique des objets. La Communauté de Communes du Moyen Verdon met à disposition pour l'année 2013 un stagiaire chargé des collections afin de perpétuer ce travail d'inventaire. Elle s'ancre ainsi dans une volonté forte de valoriser les patrimoines de son territoire en lien avec le projet Secret de Fabriques.

Le travail d'inventaire est un impératif pour toute institution muséale, afin d'acquérir une connaissance parfaite des collections et des fonds qui lui sont confiés. De cette connaissance découlera la mise en place d'une démarche scientifique cohérente, qui dirigera l'ensemble des actions de valorisation du Musée du Moyen Verdon.

L'Association Petra Castellana a en réserve plus de 10 000 objets, tous très divers, originaires d'époques, de milieux professionnels et de milieux sociaux très différents ; de ce fait leur étude et leur

identification peuvent parfois être difficiles. Néanmoins, c'est ce travail de recherche qui permet de comprendre l'histoire d'un objet, son utilisation, ses secrets de fabrication, mais aussi d'en faire un témoin de l'évolution des techniques, des us et coutumes, et des modes de vie. En d'autres termes, ce

sont ces missions d'inventaire et de recherche qui donnent toute sa valeur à un objet.

La numérisation des collections permet aussi le suivi des objets en réserve. Certains d'entre eux sont conservés depuis plus de vingt ans dans les locaux de l'association, et leur numérisation devient alors le moment idéal pour vérifier

leur état sanitaire, leurs conditions de conservation, et la validité des informations administratives (identité du donateur, date du don à l'association, etc.). Il en va donc de l'importance de leur sauvegarde.

Ces missions de numérisation et d'inventaire des collections, devraient être suivies par des retombées positives pour les activités du Musée du Moyen Verdon : mise en réseau avec d'autres musées locaux, demandes d'informations, de prêts d'objets, mais aussi facilitation de la recherche, avec la mise à disposition de l'ensemble de nos connaissances sur les collections.

L'un des premiers retours favorables, est très certainement la réalisation d'une nouvelle exposition temporaire « De vigne en grappe : la culture du vin en Haute Provence », qui fut l'occasion de mettre en valeur une partie des collections sur le thème de la viticulture. L'étude des objets, au moment de leur numérisation, a permis de comprendre à travers le temps, l'évolution des techniques viticoles, l'importance de cette culture dans le territoire local mais aussi de constater aujourd'hui sa quasi disparition autour de Castellane. Peut-être cette exposition pourra donner envie de relancer la culture de la vigne dans ce pays...

Pour tout renseignement Association Petra Castellana
04 92 83 71 80 / mail : petracastellana@free.fr ou
Maison Nature & Patrimoines 04 92 83 19 23
www.maison-nature-patrimoines.com





DESTINATION VERDON PART À LA CONQUÊTE DES TOURISTES...

Depuis maintenant plusieurs années, l'Office de Tourisme de Castellane participe à une promotion touristique du territoire par le biais de plusieurs salons du tourisme destinés au grand public. Cette action engagée en coopération avec plusieurs Offices de Tourisme du secteur (Saint-André les Alpes, Castellane, Moustiers Sainte-Marie, Aiguines, Valensole et Gréoux les Bains) communique sous une appellation aussi attractive que populaire « Destination Verdon ».

Ce réseau s'est donc cette année rendu dans 5 salons à vocation nationale et internationale à savoir Lille, Rennes, Berlin, Lyon et Paris.

S'il semble que les salons perdent depuis quelque temps de leur attractivité, la fréquentation du stand de la Destination Verdon est restée toutefois très soutenue durant tous ces rendez-vous.

Dans un secteur de plus en plus concurrentiel et face à des stands majestueux représentant des pays dans leur globalité, il faut en effet faire preuve de toujours plus d'imagination pour capter le flux de visiteurs. De nombreuses animations ont donc été proposées sur les stands. Des dégustations de produits du terroir (étoiles

de Moustiers, pâté à la lavande du plateau de Valensole, ...) ainsi qu'une distillation de lavande dans un alambic et la distribution de petits sachets de lavandin ont été autant de petites actions qui en plus d'avoir apporté un peu de soleil et de chaleur en cet hiver et ce printemps maussade ont permis d'avoir un nombre de contacts importants.

On estime en effet, que près de 1800 visiteurs par salon sont venus se renseigner auprès des employés et bénévoles présents, 600 guides pratiques et 500 guides hébergements ayant été fournis par chaque commune et le stock vidé à la fin des quatre ou cinq jours de manifestation.

Parmi toutes les personnes ayant manifesté un attrait certain pour le territoire, quelques chanceux devraient avoir la chance d'être récompensés d'une bien jolie façon pour leur venue sur le stand de Destination Verdon. Un jeu concours a en effet été organisé à chaque salon avec à la clef un séjour dans notre jolie région, des paniers du terroir ou encore des découvertes culturelles et sportives...

Faustine VILLARON – Pôle Communication – communication@castellane.org – 04 92 83 61 14



LE FORUM DE L'EMPLOI À CASTELLANE, un défi réussi



Le forum de l'emploi organisé en coopération avec l'Office de Tourisme de Castellane, le Pays A3V, le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence et Pôle Emploi a eu lieu ce mardi 14 mai de 9h30 à 13h30, à la salle des fêtes de Castellane.

Cette initiative aura permis de rassembler près de 20 entreprises à la recherche de personnel réunissant un peu moins de 60 offres d'emploi pour plus de 100 demandeurs d'emploi.

Les entreprises présentes ont pu effectuer des entretiens de pré-embauche permettant un premier contact bien plus utile que la réception de nombreux Curriculum Vitae.

Ce temps d'échange a également permis aux Institutions présentes tels que CréActeurs, Sports Objectifs plus, la Chambre des métiers ➤



des Alpes de Hautes-Provence et au Centre de formation en alternances, d'informer sur les dispositifs mis en place pour l'emploi autant au niveau des demandeurs d'emploi qu'aux entreprises participant à cette matinée.

Nous remercions M. DIDIER, Sous préfet, de sa présence ainsi que celle de M. MOLING Directeur de la Communauté de Commune du Moyen Verdon et Président du Pays A3V et celle de la Mairie de Castellane représentée par Mme CAPON, adjointe au Maire.

Au vu de cette réussite, l'Office de Tourisme et tous les partenaires comptent bien reconduire cette opération en 2014.

Mathilde Perez – Pôle Accueil & Partenaires

Renseignements : Office de Tourisme 04 92 83 61 14 / office@castellane.org / www.castellane.org

COHÉSION DES ACTEURS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

L'Office de Tourisme tient à remercier les 23 partenaires ainsi que l'Agence de Développement Touristique 04, le Conseil Général et le Pays A3V présents lors de notre assemblée générale du 12 avril dernier. Cette assemblée nous a permis d'exposer toutes les évolutions du travail de l'Office en terme de structuration et de cohésion au niveau des acteurs économiques du territoire. En effet cette année, on compte plus de 260 adhérents soit 11% de progression par rapport à 2012. Cette progression est en partie due à notre volonté d'être à l'écoute des prestataires touristiques, à la mise en place de nombreuses actions pour développer l'échange de compétences via une transparence de nos missions et un recensement des besoins de chacun (outils de connaissance du territoire, besoin en formation et information).

Une nouveauté 2013, l'organisation du Forum de l'emploi saisonnier en coopération avec le Pays A3V, le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence et Pôle Emploi. Cet événement a eu lieu le mardi 14 mai, à la salle des fêtes, de 9h30 à 13h30. De nombreux demandeurs d'emploi ont été accueillis. Cette matinée aura eu pour but de faciliter la recherche de personnel en permettant de faire des entretiens de pré-embauche. Cette opération sera bien entendu reconduite en 2014 en avançant la date à mi-avril pour mieux répondre à la demande de nos partenaires.

Parallèlement cette année l'Office de Tourisme s'engage dans une démarche qualité en vue de conserver un classement et l'appellation Commune Touristique. En effet nous perdons nos deux étoiles en janvier 2015 et devons pour cela poser une candidature en catégorie II (nouveau classement). La démarche qualité étant le critère majeur, il faudra deux années pour mettre en place tous les marqueurs nécessaires permettant :

- D'obtenir une marque nationale reconnue par le Ministère ;
- De communiquer sur une démarche reconnue et récompensée ;
- De renforcer notre image comme professionnel du tourisme auprès des prestataires touristiques ;
- De nous positionner comme référent qualité auprès de nos partenaires ;
- D'améliorer l'interface entre le territoire et ses visiteurs ;
- De renforcer le réseau des offices de tourisme.

Toutes ces actions sont mises en place dans le but de nous structurer afin d'avancer ensemble et de développer l'attractivité de notre territoire à tous les niveaux tant dans le type de clientèle que sur la période de fréquentation.

Mathilde Perez – Pôle Accueil & Partenaires

Renseignements : Office de Tourisme

office@castellane.org / www.castellane.org

04 92 83 61 14



LE RÉSEAU DES OFFICES DE TOURISME SE DOTE D'UNE SOLUTION NUMÉRIQUE PARTAGÉE



Suite à la présentation de l'étude de coopération entre les offices de tourisme du Pays A3V (voir précédent Castellane Info), l'Office de Tourisme de Castellane rentre à présent dans le vif du sujet avec la mise en place du premier projet du plan d'actions du réseau.

En effet, aujourd'hui 5 Offices de Tourisme du territoire (Castellane, St André les Alpes, Colmars les Alpes, Allos et La Palud sur Verdon) souhaitent se regrouper au sein d'un projet collectif et autour d'un groupement de commandes pour doter le territoire d'un outil touristique numérique collectif et partagé c'est-à-dire un site web type portail.

À partir d'un CMS commun (système de gestion des contenus), chaque Office de Tourisme disposera d'un site internet qui lui sera propre basé sur une architecture de contenu commune et une charte graphique harmonisée et déclinable.

Ces informations seront relayées sur un portail de destination. Ainsi, les « portes d'entrée » au territoire via le

web seront démultipliées et l'information sera disponible sur tout le territoire.

Plus qu'un simple site internet, il s'agit d'une solution numérique globale intégrant une adaptation aux technologies mobile et tablette tactile et utilisant les nouveaux procédés du webdesign.

Les objectifs du projet :

- Créer un portail de destination reflétant l'offre de l'ensemble du territoire et répondant aux enjeux de notoriété, en prenant en compte la promotion départementale.
- Permettre la refonte des sites internet de toutes les structures de manière homogène et cohérente (charte graphique, ...) en valorisant les spécificités de chaque micro-territoire.
- Doter les structures d'un outil de saisie performant permettant de réaliser des gains de productivité et de renforcer la maîtrise de l'offre à l'échelle inter-OT sur l'axe Verdon dans un premier temps.
- Réaliser des économies d'échelle grâce à une mutualisation des coûts.
- Faire preuve d'exemplarité en matière de nouvelles technologies et de e-marketing pour satisfaire les nouvelles pratiques des « touristinautes » et répondre aux enjeux de l'e-tourisme.

Ce projet structurant pour le territoire bénéficiera de l'appui de fonds européens LEADER à hauteur de 50 000€ et devrait aboutir à une mise en ligne pour la saison 2014.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question sur cette solution numérique partagée.

*Faustine VILLARON – Pôle Administration et Communication
administration@castellane.org*



PROGRAMMATION CULTURELLE PRINTEMPS-ÉTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME



L'Office de Tourisme continue dans sa lancée, afin de dynamiser le village et le canton, et repart de plus belle en 2013 avec de nouveaux rendez-vous !

Ainsi après le week-end franco-italien « Primavera » (2^e édition) en Avril dernier, les « Rendez-vous aux Jardins » (1^{re} édition) le premier week-end de Juin, et la traditionnelle « Fête de la transhumance » les 14, 15 et 16 Juin derniers, le printemps s'anime !

Pour la programmation estivale, l'Office de Tourisme lance pour sa deuxième édition les « Mercredis Musicaux » : chaque mercredi soir, du 3 Juillet au 28 Août, se tiendra un concert, à 21h dans un lieu à chaque fois différent ! Cette année chanson française, musique de Louisiane, du tango, de la musique africaine, du folklore provençal... seront représentés sur la place ou dans les rues de Castellane. Les concerts sont gratuits, le programme est disponible à l'Office de Tourisme. Nous vous attendons nombreux !

Les vide-greniers, organisés les 19 Mai, 23 Juin, 21 Juillet, 15 Août et 8 Septembre sur la Place Marcel Sauvaire, seront l'occasion de faire du large ou de vous équiper à moindre prix !

Les visites de ville accompagnées par Carine se dérouleront sous forme de chasse au trésor, à la recherche de la Plume de Boniface, l'attention des petits et des grands : le Jeudi à 10h, RDV devant la Maison Nature & Patrimoines.

Cette année nous nous joignons à Jessica et Louis Lesbros pour l'organisation du marché potier qui se tiendra sur la place Marcel Sauvaire le jeudi 8 Août. Venez découvrir les différentes techniques de création et découvrir les artistes du territoire !

Nous accueillerons également Médéric Tabart, musicien émérite qui se produira à La chapelle Saint Joseph le samedi 3 Août à 21h, pour un récital de guitare. Le jeudi 29 Août, Ulrick Tainturier vous accompagnera pour une balade nocturne, la tête dans les étoiles, à la découverte des constellations et vous parlera mythologie !

Enfin, l'Office de Tourisme s'associe et soutient la programmation des animations de la Maison Nature & Patrimoines. On vous donne rendez-vous tous les mercredis matins sur le marché de Castellane pour une information sur le territoire, les choses à faire et à découvrir.

Retrouvez tous ces événements, et bien d'autres encore, sur le site internet www.castellane.org, rubrique « Sortir », ainsi que sur les programmes édités chaque mois et disponibles dans nos locaux.

Nous vous souhaitons un bel été culturel !



Concours de cuisine

Organisé par l'Office de Tourisme, ce concours a réuni cette année encore, les passionnés de cuisine de notre région. Sur le thème de l'Italie, les concurrents ont rivalisé d'imagination pour composer des plats inspirés de la cuisine si riche en saveurs et couleurs de nos voisins et amis. Denise Cauvin s'est distinguée pour sa balade de desserts ainsi que Monique Rigault pour sa roulade à l'italienne.

Les enfants du cours de cuisine ont quant à eux été dignes de leurs professeurs en réalisant avec talent des plats à base de pâtes, légumes

de saison et douceurs.

Bravo à Loanne Tassis pour ses lasagnes à la décoration soignée et à Ewan Privat pour son panacotta.



Exposition photo

« Ma plus belle photo de nature » Cette année encore les photographes amateurs ont ravi les yeux des 430 visiteurs avec les paysages, les fleurs et la faune de nos régions. Un rayon de soleil précurseur de la belle saison tant attendue. Le premier prix du jury a été attribué à Joëlle Raynaud-Suzor de Mézel pour « La Serpentine ».

Quant à celui du public il revient cette année à Maxime Peregrini de Roquebrune Cap Martin pour « Orage en Mer ».



Évènements à venir :

• EXPOSITION PEINTURE

Salle des Fêtes du vendredi 2 au dimanche 4 août 2013 de 10h à 12h et de 14h à 18h – Entrée libre.

Fruit de leur imagination, souvenirs de vacances, observation de la nature qui nous entoure... les peintres amateurs de la MJC nous font partager les émotions nées sous leurs pinceaux.

• RALLYE TOURISTIQUE

Dimanche 6 octobre 2013 (en cas de mauvais temps il sera reporté au dimanche 13 octobre).

Réveillez votre esprit de compétition et faites travailler vos petites cellules grises à la découverte de notre patrimoine naturel et culturel tout au long d'un parcours jalonné d'énigmes et de jeux soigneusement élaborés par une nouvelle équipe de bénévoles.

Que nous réserve cette édition 2013 ? Certainement de beaux moments de détente et de convivialité en famille, entre amis ou voisins. C'est également l'occasion de faire de nouvelles connaissances et de se retrouver autour d'un panier de pique-nique bien garni.

Reprise des cours de boutis et de couture

Boutis :

Le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h

Pratiquement tombé dans l'oubli, le boutis, art ancestral de notre belle Provence, s'offrait jadis pour les grandes occasions. À la veillée, nos grands-mères confectionnaient les pièces maîtresses de leurs trousseaux. Aujourd'hui revenus à la mode, les « boutis » proposés dans le commerce en sont de pâles imitations, à de rares exceptions près. Pourquoi ne pas venir vous initier à cette technique simple, qui demande tout juste un peu de patience et retrouver le plaisir de réaliser des pièces uniques, inspirées des motifs traditionnels de notre patrimoine culturel et de la nature qui nous entoure ?

Couture :

Un jeudi par mois, de 14h à 17h

À l'instar du boutis, les travaux de couture suscitent un nouvel engouement. Création de coussins, rideaux, réparation de vêtements abîmés, tout est possible aux petites mains désireuses d'apprendre à se servir d'une machine à coudre ou tout simplement de travailler à plusieurs et toujours dans la bonne humeur.

Rappel : les cours et activités s'arrêtent durant les vacances scolaires.



ACCUEIL DE LOISIRS

L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE, AEP « Le Roc », que beaucoup d'entre vous connaissent au travers de diverses activités sportives, artistiques, ou culturelles, gère également l'Accueil de Loisirs pour les enfants âgés de 4 à 11 ans pendant les vacances de printemps et d'été, ainsi que les séjours Adolescents (12-15 ans), pour le moment sur la période estivale.

Pour la mise en place de ces deux derniers secteurs d'activités, nous souhaitons à travers cet article, vous démontrer l'importance de votre implication au sein de cette Association.

Ce type d'accueil n'est pas un acquis en zone rurale. Contrairement à d'autres structures, sa pérennité est remise en jeu. Elle est pour beaucoup fonction du nombre d'enfants inscrits, qui lui-même déterminera le nombre d'animateurs engagés.

Afin de pouvoir, avant l'ouverture du centre, programmer, coordonner, engager, l'AEP a besoin de connaître vos besoins réels, ce pourquoi chaque année, elle vous demande au travers d'un questionnaire de sondage, de répondre le plus fidèlement possible.

Cela n'est pas sans importance, grâce à cela :

- les activités proposées à vos enfants sont de meilleure qualité, séjours thématiques demandant une réservation auprès des prestataires (activité spécifique, repas, hébergement)
- pour les activités nécessitant un déplacement, l'encadrement est de deux animateurs minimum même s'il n'y a que six enfants.

La législation prévoit pour un Centre sédentaire (aucune activité hors du périmètre du Centre, exemple piscine interdite) :

- 2 animateurs pour 8 enfants (jusqu'à 16 maximum), chez les moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants chez les plus de 6 ans.

Si le nombre d'enfants estimé au moment du sondage n'est pas suffisant, l'AEP ne peut s'engager auprès des animateurs. C'est l'histoire du serpent qui se mord la queue, si pas assez d'animateurs, plus de possibilité d'inscription ultérieure, ou de séjours.

Lorsque nous vous indiquons une date de limite d'inscription, c'est que le temps restant avant l'ouverture est le temps nécessaire à la bonne mise en place.

Tout cela pour vous dire, que sans engagement de votre part, l'Accueil de loisirs peut à terme, venir à disparaître, celui-ci n'étant pas un service public.

Merci de votre attention. *Toute l'équipe de l'AEP*

LA BOULE DU ROC



L'a boule du roc va reprendre ses activités après quelque temps de sommeil, explique son nouveau président Benoît Fortuna.

La société de boules a refait un bureau et un calendrier riche en rencontres.

Président d'honneur : Gilbert Sauvan

Président : Benoît Fortuna

Vice-présidents : Christian Roudillaud et Robert Gues

Secrétaires : Jeanine magali et Martine Brondet

Trésorières : Emilie Noël et Jacques Chable

Commissaire aux comptes : Thierry Pollina

Le nouveau siège est situé à l'étape. La motivation des boulistes et le dynamisme de l'équipe dirigeante vont permettre de réaliser une activité importante avec l'implication des artisans, commerçants, campings et municipalité. Les cours aux enfants de l'école primaire avec l'arrivée des beaux



jours vont se dérouler deux fois par semaine sur le boulodrome derrière la salle des fêtes.

Voici les principaux rendez-vous boulistes de la saison

Samedi 25 mai à 15h, concours de pétanque 300 euros pour la fête patronale, lundi 27 mai, jeu provençal 600 euros pour la fête patronale avec la nouveauté du petit-déjeuner à partir de 8h.

Dimanche 14 juillet, concours de pétanque de la municipalité.

Samedi 17 Août à 15 h, concours de la fête de la libération.

Au mois de juin, (la date est encore à déterminer), il y aura un concours au jeu provençal challenge Gilbert Sauvan avec petit déjeuner offert.

En juillet, un dimanche, concours jeu provençal challenge association des commerçants et camping avec le petit déjeuner offert.

En août, un week-end sera dédié à un concours jeu provençal challenge des entreprises et artisans.

Enfin trois concours mixtes auront lieu en juillet et en août, en nocturne, sur la place.

AU FIL DU VERDON

L'hiver a été bien long et la neige est présente. Ensuite de nombreuses périodes pluvieuses sont arrivées. Mais aucune intempérie ne vient à bout de notre désir de nous retrouver avec plaisir tous les lundis et jeudis après-midi dans la salle multi-activités.

Tout d'abord nous tenons à vous remercier pour votre visite sur le marché de Noël (malgré le froid qui y régnait !) et de votre participation venant en récompense de nos efforts, pour vous présenter nos nouveaux ouvrages.

Merci encore d'être venu si nombreux au Loto que nous avons organisé en Janvier. Nous avons eu beaucoup de plaisir à vous recevoir et à distribuer aux gagnants les nombreux lots.

Actuellement nous préparons une exposition/vente de nos ouvrages, qui aura lieu en Août 2013 et au cours de laquelle une tombola sera organisée. N'hésitez pas à nous rendre visite, c'est avec plaisir que nous vous recevrons et que nous vous ferons découvrir nos nouveautés.

Nous continuons à créer toutes sortes d'ouvrages d'aiguilles comme le patchwork, le boutis, les broderies et bien d'autres choses encore. Chacun apporte son savoir-faire, ses choix, ses découvertes, enfin sa pierre à l'édifice. C'est ainsi que notre panel de créations s'agrandit pour notre plus grand bonheur et le vôtre.

Nous comptons sur votre visite les 15,16 et 17 Août 2013 lors de notre exposition.

LEI VEISIN DOU PLAN

Notre association a vu le jour le 20 Octobre 2012.

Pour fêter l'événement nous nous sommes réunis le 24 novembre 2012 et avons organisé une soirée beaujolais, qui fut un grand succès.

Nous avons participé aux fenêtres de l'avent avec l'association « Au Fil du Verdon » une foule de personnes était là pour contempler notre fenêtre, merci à tous d'avoir été courageux «il faisait très froid»

Une soirée beaucoup plus chaude, la Sainte Agathe, le 5 février 2013 : une soupe d'épeautre suivie de délicieuses crêpes bien garnies, accompagnées de bonne humeur et de bonnes blagues a conforté nos relations.

Une sortie aux îles de Lérins est programmée le 23 juin 2013 pour nos adhérents.

Le repas traditionnel du plan aura lieu le 1er septembre 2013.

Nous espérons que nos adhérents sont satisfaits de nos rencontres, nous souhaitons les voir le plus souvent possible pour pouvoir créer un lien dans notre beau quartier.



ASSOCIATION « LOU PÉTARDIER »

L'assemblée générale de l'association Lou Pétardier s'est déroulée le 8 mars dernier. Après la présentation du bilan moral fait par le Président Christian ROBERT, le bureau a été renouvelé.

Il se compose de :

- SILVESTRELLI Matthias, Président
- DI CIOCCIO Nicolas, Trésorier
- TILLEMANN Line, Secrétaire
- SILVESTRELLI Florent, Secrétaire adjoint.



Lors de cette assemblée, plusieurs idées émanant du nouveau bureau ont été soulevées pour donner un second souffle à la traditionnelle fête du Pétardier.



JUMELAGE

5 ANS qu'ils n'étaient pas venus et c'est avec une grande joie que nous avons reçu nos amis de Pescasseroli, qui se sont déplacés à plus de cinquante personnes, pour cette 2^{ème} édition du marché Franco-Italien de la Primavera.



Durant leur séjour, le soleil n'était pas au rendez-vous mais il était dans nos cœurs.

Un programme bien rempli avec du rafting, un débit important et une température de l'eau un peu fraîche mais nos amis ont été ravis d'avoir fait cette expérience, pour ceux que l'aventure ne tentait pas, visite d'une poterie au cours de laquelle Jessica a pu mettre en application les cours d'italien.

La chorale a donné deux repré-

sentations la première pour les résidents de l'hôpital de Castellane et l'autre dans l'Eglise du Sacré Cœur où l'interprétation de « Catouli Castellanen », adapté à 4 voix par le maestro Grimoaldo Macchi a été un moment intense et plein d'émotion.

Monsieur le Maire a marqué cette venue par une réception officielle à la salle des fêtes suivie d'un apéritif et d'un repas préparé par trois « chefs italiens ».

L'office de Tourisme a organisé une visite pour ceux qui ne connaissaient pas notre village, pendant qu'un « chef » italien faisait partie du jury pour le concours de cuisine qui avait lieu à cette occasion. Samedi soir, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes afin de partager un buffet froid. Soirée animée par Aldo et nos choristes dans la bonne humeur et la convivialité.

Dimanche au marché Franco-Italien des produits des Abruzzes ont pu être dégustés au stand de l'office de tourisme.

Un dernier repas nous a réunis, et c'est avec la pluie sur nos joues et dans le ciel que nos amis sont repartis. Quel super week-end ! ➤



Mais il n'aurait pu avoir lieu sans le concours de toutes les personnes qui nous ont aidés et soutenus pour son bon déroulement. Merci à tous.

Nous remercions également Monsieur le Maire, la municipalité, toutes les familles qui ont hébergé les italiens, ainsi que les commerçants et plus particulièrement l'hôtel du Commerce pour nous avoir mis à disposition ses cuisines et son temps afin de préparer tous ces repas, la Forge, la M.J.C, la poterie Terre et Feu, le club des Aînés pour leur aide précieuse.

Le Comité de Jumelage Castellane-Pescasseroli

Voici un témoignage que la Chef de Cœur nous a fait parvenir

Amiamo Castellane e i suoi abitanti e tornarci è stato bellissimo. Voi siete straordinari e ci fate sentire a casa. In questi giorni non si parla d'altro che di voi, così gentili, di Castellane e dei meravigliosi giorni trascorsi insieme. Un abbraccio a tutti voi è a risentir i presto

Nous aimons Castellane et ses habitants, revenir à Castellane a été très beau. Vous êtes extraordinaires et nous nous sommes sentis comme à la maison. Cela fait quelques jours maintenant que nous ne parlons que de vous, tellement vous êtes gentils, de Castellane et des jours merveilleux que nous avons passés ensemble. Nous vous embrassons tendrement et nous espérons vous revoir bientôt.

JUDO

Nous reprenons ici le fil rouge des activités du judo Castellonais.

Comme toujours reprise des entraînements en septembre avec la souscription des licences auprès de la fédération. A ce jour on compte 80 adhérents.

Les activités conviviales du club sont : le goûter de Noël, le calendrier 2013, la galette des rois et le loto gastronomique en février

Compétitions : Passage de grade à Pernes les fontaines : 20

points pour Alban Pascal, catégorie junior Lucie zampatti termine ses points à Marseille pour l'obtention de la ceinture noire, 3^{ème} division loisir à Mandelieu, Lysiane Gioanni et Elisabeth Rambert sont 2^{ème}, Gilbert Rambert 3^{ème}. L'assemblée générale a eu lieu en février ainsi qu'un toron pour les petits en mars et un taïso pour les adultes.

Stages : un stage kata a eu lieu à Forcalquier ainsi qu'un stage d'arbitrage. Valentin Rambert réussit l'examen kata à Gap. Pour Pâques 2 stages se sont déroulés à Castellane, 1 stage kata pour les adolescents et un stage technique pour les adultes.

Le 5 mai à l'occasion de la journée « un sourire pour vivre » les adultes du TCC ont initié les enfants au judo/handicap.

Actualité japon : Le Japon est actuellement touché par une crise au sein de son sport historique le judo. Nous souhaitons qu'il se relève de cette mauvaise passe et fasse encore rêver les amoureux du beau geste. Notre ami japonais Hitoshi termine 3^{ème} de l'épreuve kata au Kodokan de Tokyo.

Equipe de France : Les français terminent 1^{er} des championnats d'Europe senior à Budapest totalisent 13 médailles ➤





Hommage à José Deneve : Arrivé dans les années 1970 avec son copain Jean-Marc Hiolle pour réaliser un chantier, José est tombé amoureux de notre région et s'y est installé ; touche à tout , José s'est converti à la chasse, la pêche et s'est engagé aux sapeurs-pompiers. En 1980 il crée la section judo au sein de l'AEF avec Michel Carle et Alain Dominici, il enseigna bénévolement durant une vingtaine d'années et forma plusieurs ceintures noires. Avec ses amis il aménagea la 1^{re} salle de musculation ; sportif accompli il a également pratiqué le football, l'escalade, le canyoning et la pétanque. En 1990 il obtient la palme de bronze de la fédération française de judo. La médaille de la ville de Castellane lui est remise lors des 25 ans du judo club castellanais, José Deneve est décédé subitement à Nice victime d'un malaise cardiaque.

DÉCOUVREZ LE TAI CHI CHUAN avec l'association « équilibre »

Le Taï chi chuan (ou taiji quan), est un art martial ancestral venu de Chine. Nous apprenons tout au long de l'année à mémoriser un enchaînement de différents mouvements du corps.

Cette approche permet de découvrir petit à petit ce que sont la coordination des mouvements, la fluidité des gestes, et l'équilibre intérieur, tout ceci sans aucun esprit de compétition, de performance, ni de jugement d'autrui.

Le bien être corporel que cela procure peut, à force de pratique, se répercuter dans le quotidien, et permettre à chacun de retrouver une certaine souplesse dans les mouvements (c'est une pratique qui est préconisée même en cas de problèmes du système ostéo-articulaire), de mieux gérer sa vie, diminuer le stress et développer le calme intérieur.

Bienvenue dans notre équipe, même si vous n'avez jamais pratiqué !

Tous les mercredi de 18h30 à 20h, au dojo (salle multi-activités) à Castellane.

Renseignements : Christine BLANC GALLEANO - 04 92 83 62 26



CONCOURS DE PÊCHE DU 02 JUIN 2013

Le 02 Juin 2013, « La Gaule Castellanaise » a organisé sa journée d'initiation à la pêche pour les enfants de 6 à 11 ans. Cette manifestation très attendue, connue sous l'appellation « concours de pêche » s'est déroulée à nouveau dans la magnifique pièce d'eau du camping du camp du Verdon. Cette belle matinée, avec une météo très agréable a vu la participation de 35 enfants empressés de démontrer leur savoir.

En signe de bienvenue, ces pêcheurs en herbe ont reçu un goûter, une canne montée et une carte de pêche. L'égalité de l'équipement étant ainsi respectée, la rencontre tant espérée a pu être lancée.

Sous les regards attendris et ravis des parents et de leurs supporters, nos compétiteurs se sont appliqués à donner le meilleur d'eux même. A signaler que le service de dépannage a dû intervenir à la suite d'accrochages de ligne dans les arbres, de lignes emmêlées et de bouchons perdus.

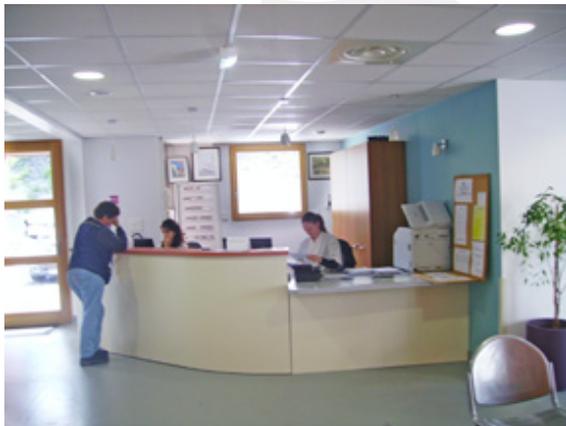
Classement : 1^{er} : TOMEZYK Mattéo - 2^e : SARAGOCA Enzo - 3^e : BOUBEYRIE Maélis Coupes, médailles et diverses récompenses ont fait la joie des enfants. Le pot de l'amitié a clôturé cette belle Journée.

Avec tous nos remerciements à la Mairie , au Conseil Général, aux responsables du Camp du Verdon, du Crédit Agricole, du supermarché Casino, du barrage de Castillon et de la société Effage pour leurs généreuses dotations.





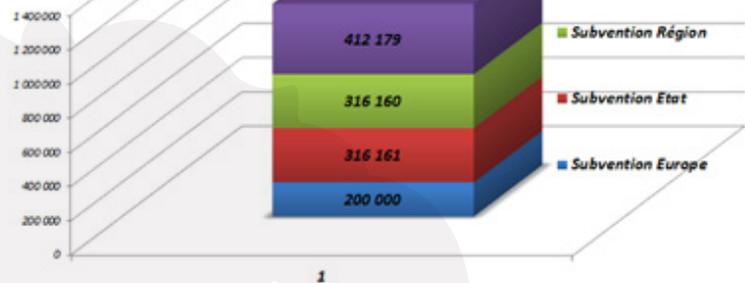
MAISON RÉGIONALE DE SANTÉ



Construction de la Maison Médicale

Plan de financement

1.244.500 € TTC



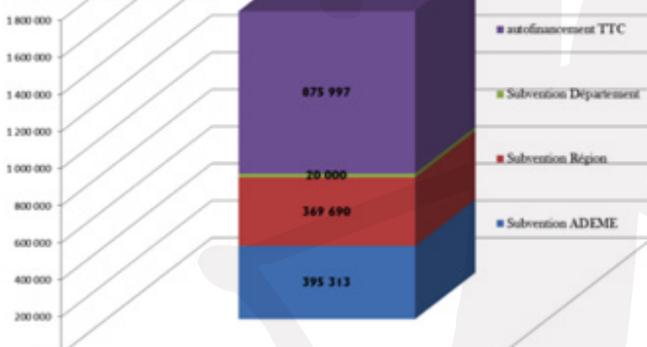
La Maison Régionale de Santé (MRS) est opérationnelle et les professionnels de santé s'installent dans leurs nouveaux locaux. Héloïse MAURILLON a été recrutée, par la commune et mise à disposition, dans le cadre d'un contrat Emploi d'Avenir afin d'assurer les missions liées à l'accueil et à la prise de rendez-vous pour cette nouvelle structure. Le coût de cette construction, accolée à l'hôpital local, s'élève à 1.244.500 € TTC. Cet équipement a pu être réalisé grâce aux aides attribuées par nos partenaires financiers : l'Europe, l'Etat et la Région. Outre les professionnels de santé installés dans la MRS, des consultations de spécialistes pourront être organisées, un cabinet est prévu à cet effet.

RÉSEAU CHALEUR

Réseau de Chaleur Bois

pour 1.661.000 € TTC

Plan de Financement



La chaudière bois et le réseau chaleur sont fonctionnels depuis le mois de Janvier. Cet équipement permet de chauffer l'Hôpital, la Maison régionale de santé, les locaux de l'ancienne gendarmerie (bureaux CCAS et logements communaux) les écoles maternelle et élémentaire, ainsi que la salle des fêtes.

Le montant des travaux s'élève à 1.661.000€ TTC. Des financements de la Région, l'ADEME et du Département ont été obtenus pour cette réalisation.



1 - Toiture de la salle des fêtes



2 - Intérieur de la salle des fêtes



3 - Coffret

Voirie

Le programme d'entretien de la voirie (enrobé) sera réalisé dès que les conditions météorologiques le permettront.

Réfection de la salle de fêtes

Les employés communaux ont procédé à la réfection de la toiture, la pose d'isolation. Ils ont rénové l'intérieur avec la pose de panneaux acoustiques. Le système de chauffage par le plafond, alimenté par le réseau chaleur bois, a été installé par une entreprise. De nouveaux réfrigérateurs rendent plus fonctionnelle cette salle. (cf. photos 1 et 2)

Coffrets électriques place marcel sauvaire

Mise aux normes des coffrets électriques sur la place pour répondre aux nouvelles normes de sécurité. (cf. photos 3)

Piscine municipale

De nouveaux réchauffeurs, beaucoup plus économiques, ont remplacé les anciennes installations vétustes. (cf. photo 4)

Église paroissiale du sacre cœur

Pour satisfaire les normes de sécurité, l'installation électrique a été refaite et un nouvel éclairage (leds) a été installé.



4 - Piscine municipale



Cheiron

La plage a été nivelée afin de sécuriser la baignade et l'accès au lac. (cf. photos 5, 6 et 7)

École maternelle

Un nouveau système de chauffage, au plafond, a été installé, assurant plus de sécurité pour les enfants. Il est alimenté par le réseau chaleur au bois.

Service technique

Pour assurer un meilleur entretien des espaces publics, l'équipe de voirie a été renforcée et compte 3 agents à l'année, et passe à 5 agents en période estivale.

Bâtiments communaux

Les employés communaux continuent les travaux de réhabilitation des logements de l'ancienne gendarmerie, et aménagent les futurs locaux de la Communauté de Communes du Moyen Verdon (bâtiment administratif)

Captages

L'opération de protection des captages suit son cours, les terrains situés dans le périmètre de protection immédiat sont en cours d'acquisition, des compteurs en sortie de réservoirs ont été installés. (cf. photo 8)



5 - Conduite du Cheiron



6 - Plage du Cheiron



8 - Réparation de fuite par les services techniques



7 - Cheiron

Vous reconnaissez-vous ?



CMI - CM2, 1972